John Carter Brown.

CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

COMPTE RENDU

PAR LEBORGNE,

Sur la situation actuelle de la colonie de Saint-Domingue.

Séance du 27 vendémiaire, an 6. 1798

1797

Wp. 30

Représentans du Peuple,

Je viens satisfaire votre juste impatience ; je viens vous rendre un compte fidèle de la situation de Saint-Domingue, de cette intéressante possession au premier messidor dernier, époque à laquelle sont partis les députés de l'an 5 pour se rendre en France.

En rempliſſant ce devoir, j'éprouve une ſatisfaction bien douce de diſſiper les alarmes & les inquiétudes que vous avez pu concevoir ſur le ſort de la liberté à Saint-Domingue ; vous verrez qu'elle y eſt impériſſable ; vous verrez qu'il y exiſte un autre ordre de choſes que celui dont on vous a fait ſi ſouvent de ſi effrayans tableaux ; vous verrez que tous les hommes n'y ſont pas auſſi malheureux comme on a voulu vous le faire croire, qu'ils ſont ſoumis aux loix, & que leur dévouement à la République eſt ſans bornes. Vous ſerez agréablement ſurpris d'apprendre tout ce qui s'y eſt fait d'utile malgré les entraves qu'oppoſoient ſans ceſſe les ennemis de la liberté : la malveillance, l'intrigue & le royaliſme ſe ſont long-temps agités pous vous tromper, pour vous déguiſer la vérité. Repréſentans, vous allez la connoître enfin, & dans tous ſes détails, ſur les hommes & ſur les choſes : la calomnie & le menſonge ont été chaſſés avec les traîtres du ſanctuaire des lois. Certes, c'en étoit fait de la liberté des peuples, & de leur tranquillité future, ſi vous n'aviez ſaiſi & arrêté les coupables au moment où ils alloient renverſer la République.

Les traîtres, partiſans du trône, hommes profondément hypocrites & féroces, s'étoient partagé le monde pour l'aſſervir. Les uns avoient la direction de la contre-révolution en Europe ; les autres celle qui devoit l'opérer en Amérique : Villaret-Joyeuſe, Vaublanc & le ſanguinaire Bourdon (de l'Oiſe) étoient de cette dernière ; ſous le titre de commiſſion des colonies. Je ſuivrai la marche & le plan de ces conſpirateurs.

Ils ne ſe diſſimuloient pas les difficultés & même l'impoſſibilité de réuſſir ; mais avec les fauſſes idées qu'ils avoient des hommes auxquels ils prétendoient donner de nouvelles chaînes, ils penſoient qu'un état continuel de guerre intérieure & extérieure devoit tellement les afloiblir à Saint-Domingue, que c'étoit le moyen d'y faire périr & la liberté & l'enthouſiaſme qui doit ſe propager au loin. Ils ſuivoient ici le ſyſtême & les vues de l'Angleterre qui, n'en doutez

pas, payoit très-cher les services que lui rendoient les conspirateurs.

Nous recevions à Saint-Domingue, par les papiers anglais, les opinions & les calomnies de Vaublanc & autres, avant leur impression & leur publication en France. Son projet sur l'organisation intérieure de Saint-Domingue, où l'ignorance y décèle la malveillance, nous est parvenu long-temps avant la lecture qu'il en a faite à la tribune. La correspondance de cet homme astucieux avec les émigrés aux Etats-Unis, & qui y étoit transmise avec facilité, causoit des fermentations, jetoit des semences de trouble & de défiance qui ont beaucoup nui aux affaires.

Saint-Domingue éprouvoit les mêmes inquiétudes que la France, avant le 18 fructidor, sur ses destinées.

La République étoit seule & déchirée dans son sein quand elle a entrepris la guerre de la liberté contre tous. C'étoit alors qu'elle devenoit puissante & terrible par ses armées, par les peuples dont elle a uni le sort au sien, qu'elle devoit être attaquée dans son sein par tous les partis & par ceux mêmes que les rois appelèrent à l'honneur de siéger à côté de vous pour vous trahir, pour trahir le peuple & la République. Long-temps encore vous devez user d'une grande surveillance. Vous avez ébranlé les trônes qui nous environnent, & les rois doivent en descendre ou s'y maintenir en perdant la République.

Relativement aux colonies, les conspirateurs repoussoient avec soin tout ce qui pouvoit leur nuire ; ils tournoient en dérision les dépêches officielles que le Directoire vous faisoit parvenir dans ses messages. Les événemens les plus simples, suscités par des factieux, par des intrigans ou des ambitieux, étoient attribués au ridicule système de la liberté ; on en faisoit un acte d'accusation contre ses défenseurs. Les nouvelles, fabriquées par les conjurés, ou reçues du comité colonial à Londres, présidé par Mallouet, étoient les seules auxquelles il falloit ajouter foi : s'ils ne parvenoient

pas à convaincre le Corps législatif, ils laissoient au moins de l'inquiétude parmi les citoyens.

Le triumvirat colonial s'étoit rendu maître de toutes les dispositions. Il alloit rapidement à son but ; il étoit parvenu à mettre les colonies hors de la constitution ; il en faisoit un état séparé, en leur enlevant le droit qui leur est reconnu par la constitution, de concourir à la formation de la représentation nationale ; il rompoit ce lien puissant qui unit tous les citoyens & toutes les parties du même territoire. Les conspirateurs remettoient à la paix, qu'ils retardoient, la solution de la question, si les colonies françaises appartenoient à la France, & dans ce cas (& l'on pensoit qu'elles appartiendroient à l'Angleterre avant cette époque) si elles pouvoient être régies par les mêmes lois ; si une constitution qui assure la liberté & le bonheur ne convient pas à des hommes qui tiennent tout de la constitution.

L'audace des conjurés ne connoissoit plus de bornes : ils reproduisoient avec assurance l'ancien système de l'esclavage.

Les émigrés étoient reportés sur leurs biens à Saint-Domingue, même aux frais du gouvernement.

Les factieux, les traîtres, les rebelles, les assassins des républicains étoient traités avec une égale bienveillance par le système qu'on vous proposoit d'adopter. Un grand nombre de ces hommes étoit enrôlé dans l'expédition projetée pour Saint-Domingue ; expédition qu'on pouvoit appeler, à juste titre, une nouvelle croisade contre les amis de la République dans ces contrées lointaines, où l'on alloit porter la désolation, & renouveler encore des scènes d'horreur & de sang.

Nous n'ignorions à Saint-Domingue, ni l'influence & les dispositions des royalistes, ni leur puissance & leurs calomnies contre nous. L'éloignement de la députation de l'an 4 nous étoit connu ; mais nous n'en avons pas été intimidés : nous ne désespérions pas du salut de notre patrie.

Si des conſpirateurs s'étoient introduits au ſénat, il y exiſtoit, ainſi que dans le gouvernement, des fondateurs de la République, des députés fidèles du peuple. Ils étoient l'objet de nos vœux & de nos eſpérances.

Certes, ſi le 18 fructidor eſt une époque mémorable qui a ſauvé la France, ſes alliés & les peuples libres, ce jour a fixé les deſtinées de l'Amérique, & la jouiſſance paiſible de la liberté ſans anarchie : que de reconnoiſſances ne vous doivent pas les colonies ! Vous avez porté vers elles vos premiers regards ; vous avez accueilli leurs députés, &, par cet acte de juſtice, de politique & de ſageſſe, vous avez uni les deux hémiſphères ; vous avez renverſé la barrière que l'on avoit établie entre vous & vos poſſeſſions d'Afrique & d'Amérique. Vous leur avez encore une fois prouvé votre volonté prononcée en faveur de la liberté.

En diviſant le territoire des colonies d'après la conſtitution, vous lui avez donné la forme républicaine ; vous avez effacé de ce ſol toute les empreintes de l'eſclavage.

Vous n'avez pas regardé comme un titre de proſcription au titre de citoyen français, la couleur que la nature a donnée à l'une des deux plus grandes familles du genre humain. Et lorſqu'un député de couleur africaine a été admis dans votre ſein, ce jour a marqué votre gloire & le triomphe de l'humanité. Rome, que vous avez ſurpaſſée en grandeur, traita-t-elle avec des égards différens, & les citoyens d'Afrique, & les citoyens de Rome ? L'Afrique n'a-t-elle pas eu auſſi ſes légiſlateurs, ſes héros & ſes conquérans ? L'Eſpagne ne dut-elle pas l'aurore de la grandeur dont elle eſt tant déchue, aux Africains qui y pénétrèrent ? L'Afrique ne fut-elle pas le berceau des arts & des ſciences ? N'eſt-ce pas là que repoſent les cendres de Caton ?

Repréſentans du peuple, je dois vous le dire ici, Saint-Domingue étoit en meſure de repouſſer le royaliſme de cette terre fortunée.

Les hommes les plus ſages, ceux en qui l'on a une entière confiance, nous dirent, avant de partir : Annoncez aux Français qui nous ont admis dans cette grande famille, que ſi la liberté étoit renverſée en France, ici nous attendons les amis que la perſécution des rois y conduira. Ils nous ont donné la liberté, & nous cultiverons les terres pour eux. Nous nous ferons un devoir de travailler pour nos bienfaiteurs : mais l'eſclavage jamais ne ſera notre partage.

Repréſentans du peuple, ce ſentiment eſt dans tous les cœurs des noirs que l'on vous a peints comme des monſtres, des barbares, & ſi indignes de la liberté. Ce peuple a fait un grand pas vers la civiliſation depuis que vous avez briſé ſes peſantes chaînes. La liberté en a fait des hommes. Il aime les Français au deſſus de tout. Les noirs ſont jaloux des récompenſes de la République ; ils ſe parent avec honneur des diſtinctions militaires ; ils ſavent auſſi les faire reſpecter ; un traître à ſes devoirs eſt un objet d'exécration parmi eux : auſſi n'y en a-t-il point qui, honoré d'un grade militaire ait tranſigé avec les ennemis. C'eſt ſans exemple.

De grands mouvemens ont eu lieu à Saint-Domingue ; ils étoient inſéparables de ceux qui ſe paſſoient en France. On peut conſidérer cette colonie, ainſi que les autres, comme des chaloupes à la remorque d'un vaiſſeau dans une tempête. Elles doivent ſe reſſentir de tous ſes mouvemens & de l'impulſion de la mer agitée, à laquelle elles peuvent moins réſiſter en raiſon de ce qu'elles préſentent une maſſe moins peſante.

Dès la déclaration des droits de l'homme, les colonies s'armèrent contre la France, dans la ſeule crainte qu'on tentât d'y introduire les mêmes principes. Les propriétaires d'eſclaves n'étoient pas diſpoſés à rien céder de leurs prétentions, de leurs préjugés & de leur cupidité. A Saint-Domingue, l'aſſemblée de Saint-Marc, compoſée de privilégiés, vouloit bien une révolution, mais une révolution pour elle, & qui garantît l'aſſerviſſement du peuple ; c'eſt-

à-dire, elle vouloit renverſer le gouvernement pour ſe mettre à ſa place ; elle vouloit rendre les colons indépendans de leurs créanciers, du commerce de France, & des aſſemblées nationales. La force des choſes & des circonſtances en a décidé autrement.

Auſſitôt que la guerre fut déclarée, les Anglais qui avoient un intérêt majeur à défendre dans la cauſe des colons propriétaires d'eſclaves, ſaiſirent le moment favorable. Ils parurent leur offrir des ſecours pour conſerver leurs propriétés & l'eſclavage ; les colonies les avoient déja ſollicités. Les Anglais ſe préſentèrent avec leurs vaiſſeaux. Partout on leur tendit les bras : elles furent livrées aux ennemis : cette trahiſon décida la cauſe de la liberté & de l'humanité, & punit les traîtres. Saint-Domingue ſeule réſiſta ; il s'y trouva de véritables amis de la République qui offrirent la liberté à ceux qui défendroient ſon territoire. L'affranchiſſement général fut prononcé. C'eſt cet acte honorable qui donne à Sonthonax, notre collègue, tant d'ennemis, & qui lui mérite tant d'honorables calomnies, ainſi qu'à ceux qui agirent dans le même ſens pour le ſalut de la patrie : il peut avoir auſſi commis des erreurs ; elles ſont communes aux hommes qui ont ſervi avec zèle la liberté en France.

Les places fortes de Saint-Domingue ſubirent le ſort des autres colonies. On ne fut pas aſſez fort pour s'oppoſer à l'exécution du traité paſſé à Londres le 13 février 1793 ; on ne pouvoit croire des Français auſſi extravagans & aſſez criminels pour implorer l'aſſiſtance de leurs ennemis naturels, quelque opinion qu'ils profeſſaſſent.

La liberté arrêta les progrès des Anglais ; ils furent depuis obligés de céder à la force ce qu'ils avoient obtenu de la trahiſon. C'eſt par la liberté que Hugues à reconquis la Guadeloupe, quoiqu'il n'en fût pas l'ami. Hugues lui a été infidèle ; il ne l'a employée que comme moyen :

il a renoncé à la gloire de rendre à la liberté tout ſon luſtre & la plénitude de ſes droits.

Saint-Domingue ſe trouva dans une poſition plus difficile. Cette colonie eut à ſoutenir la guerre civile, & à réſiſter à la fois aux Anglais, réunis alors aux Eſpagnols & aux partiſans nombreux que le motif de la guerre ſuſcitoit.

La France avoit à cette époque à garantir ſon indépendance, ſa ſûreté intérieure, & à repouſſer les armées de la coalition; elle ne pouvoit envoyer au dehors ſes troupes & ſes flottes. Saint-Domingue ſe conſerva par ſes propres forces, par ſes propres moyens & par la liberté. Si Saint-Domingue eût été vaincue, les Français devoient renoncer pour long-temps à pénétrer en Amérique. Les Eſpagnols auroient éprouvé les mêmes déſaſtres, & l'Angleterre s'y ſeroit formé une puiſſance d'autant plus redoutable, qu'elle auroit envahi le commerce excluſif; c'eſt auſſi lui qui donne & qui gouverne les empires : ce n'étoit pas le temps ni le moment d'arrêter le mouvement révolutionnaire imprimé à des hommes que les dangers preſſans de la patrie & des événemens provoqués par la trahiſon avoient appelés à une nouvelle exiſtence. Leurs fers briſés firent en tombant un bruit épouvantable : les ennemis en furent frappés.

Ce fut dans cette circonſtance que Polverel & Sonthonax parvenoient à établir l'équilibre en organiſant la liberté, qu'ils furent appelés en France, & mis en état d'accuſation. Je dois obſerver que cet acte fut provoqué par les mêmes hommes qui, ſous le royaliſme, & dirigeant ſes projets, obtinrent encore le même ſuccès, avant le 18 fructidor, contre Sonthonax.

Accuſés & calomniés comme lui, nous l'avons devancé; il avoit exigé notre parole d'honneur que nous demanderions ſon rappel; il ſe ſeroit rendu, même mis hors la loi pour ſubir ſon jugement; il l'a fait une première fois : c'étoit dans un moment également *critique*.

On tiroit la conséquence de l'état primitif de la liberté à Saint-Domingue, qu'il seroit impossible d'amener les noirs sous le règne des lois, & de les rattacher au travail. On a fait beaucoup de comptes absurdes & ridicules à ce sujet. Il y a eu des individus assez insensés pour refuser aux noirs, dans des écrits publics, les mêmes sensations & les mêmes sentimens qu'aux hommes de la couleur blanche. Enfin Vaublanc prétendoit que l'esclavage étant leur état naturel, il falloit dans les colonies des lois pour limiter la liberté, & les ramener par gradation à l'ancien système.

Représentans du peuple, je ne vous présenterai pas des raisonnemens pour anéantir l'opinion des ennemis de l'humanité, mais des faits; personne ne peut les contredire : ils vous offriront l'heureuse jouissance de partager le bonheur que vos lois ont procuré à trois millions d'hommes.

Vous avez vu la liberté créer des défenseurs à la République, opposer un rempart que n'ont pu franchir les Anglais pour s'établir les maîtres de l'Amérique. Le temps nous apprendra si ce n'est pas cet ennemi des hommes & de tous les gouvernemens, qui doit en être chassé. Cet événement s'avance à grands pas : l'Angleterre doit éprouver au moins les mêmes chances que celles par lesquelles nous avons passé.

Mais on répète par-tout les maximes que la cupidité enfante. Les noirs ne travailleront pas; vivant de peu, & n'ayant aucun besoin sous un aussi heureux climat, ils n'auront aucune émulation pour les assujettir au travail. Les intéressés à l'esclavage ajoutent qu'il faudra qu'on paie des hommes qui étoient leurs propriétés, & les admettre à partager les mêmes droits. L'orgueil & l'intérêt; voilà les passions qui ont bouleversé Saint-Domingue, & que, malheureusement, les hommes sacrifient rarement même à la force des choses & des circonstances.

Mais l'état actuel de Saint-Domingue va peut-être, & je

le desire, faire ouvrir les yeux & ramener les plus incrédules à leurs véritables intérêts.

Il y a à Saint-Domingue plus de dix mille blancs, propriétaires, ouvriers, marchands : il y en a de toutes les nations; tous y vivent tranquilles & heureux, & notamment dans l'ouest & dans le nord. Il s'y est fait des fortunes plus rapides qu'autrefois : il en arrive tous les jours. On a retabli, sur leurs propriétés ceux qui étoient portes sur la liste du ministre de la marine; ceux qui n'ont servi ni les Anglais, ni les émigrés; ceux qui n'ont point accepté de places des ennemis; ceux qui n'ont signé aucun traité avec eux. Eh bien! je le déclare, tous ces citoyens qui ont pu être effrayés eux-mêmes lors de la déclaration des droits, qui auroient desiré qu'elle n'eût jamais été proclamée à Saint-Domaingue, feroient aujourd'hui les mêmes efforts, les mêmes sacrifices pour maintenir la liberté, qu'ils en auroient fait autrefois pour l'etouffer à sa naissance; leur sort & leurs fortunes en dépendent. Il est des colons néanmoins dont la philosophie avoit devancé les événemens. J'interpelle ici mes collègues, parmi lesquels il se trouve de grands propriétaires, de dire s'ils voudroient à Saint-Domingue un autre état de choses que celui de la liberté : ils vous diront si les noirs ne travaillent pas. Notre collègue Petiniaud, quoiqu'éloigné de sa propriété, a fait cette année quatre-vingts milliers de café avec la moitié moins de cultivateurs qu'autrefois. Je crois, & j'ai eu lieu d'observer en ma qualité d'ordonnateur général, que la culture peut encore être poussée plus loin, & rendre plus qu'en 1788.

Mais il faut aussi porter ses regards sur les circonstances. Les trois nations les plus puissantes de l'Europe se font, depuis cinq ans, une guerre meurtrière à Saint-Domingue, pour savoir à qui restera le sol. Les Anglais ont bien renoncé à la folie d'y réussir; mais ils s'y maintiennent par une dépense de douze millions sterlings par an, & par l'entretien de vingt-deux vaisseaux sur la côte. Ils ne supportent cette

énorme dépense que pour troubler l'intérieur, pour y faire périr l'arbre de la liberté qui doit étendre ses racines jusque dans leurs colonies. Voilà ce qu'ils redoutent avec tant de raison; voilà les motifs des armemens si ruineux en argent & en hommes ; car s'ils s'obstinoient à y tenir encore longtemps, cette guerre suffiroit pour dépeupler l'Angleterre, quoiqu'ils emploient beaucoup d'Allemands, d'émigrés & même de noirs qu'ils contraignent par la force. Une partie de ceux ci vient chaque jour rejoindre les drapeaux de la liberté; les autres se vengeront des oppresseurs qui les trompent & les égarent.

Malgré la nécessité de faire la guerre, & d'enlever beaucoup de bras à l'agriculture, le général Lavaux avoit pris de bonnes dispositions à cet égard. Il avoit rétabli beaucoup d'habitations; il exhortoit à-la-fois à l'amour du travail & à l'enthousiasme militaire pour combattre les ennemis. Il fut entravé par la révolte contre lui du général Villate son subordonné. Le gouverneur Lavaux fut arraché de sa maison, meurtri de coups de bâton, & conduit en prison. Le général Toussaint arriva assez à temps avec des forces pour sauver Lavaux, & punir un attentat aussi grand contre le représentant du gouvernement français.

Les agens du Directoire arrivèrent quelque temps après cet événement. Ils ordonnèrent le renvoi en France de Villate & autres coupables pour y être jugés: ils sont dans ce moment détenus à Rochefort. Villate a été égaré par l'ambition personnelle dirigée par des contre-révolutionnaires. Villate, quoique homme excessivement emporté, ne fit pas couler le sang dans cette occasion. Il avoit jusques alors bien servi avec distinction lors de l'attaque de la ville du Cap par les Espagnols en 1794. La révolte de Villate a eu des suites d'autant plus dangereuses, que l'impunité des coupables en a occasionné beaucoup d'autres, & notamment celle du général Rigaud dans le Sud. Si la longue détention qu'éprouve Villate peut être considérée comme une punition, le Corps législatif & le gouvernement

examineront s'il ne convient pas d'éloigner momentanément de Saint-Domingue les hommes dont la préſence pourroit occaſionner beaucoup de troubles. Les révoltes contre l'autorité du gouvernement dans les colonies doivent être ſévèrement punies & réprimées ; car ſi l'on abſout, comme on l'a fait, toutes celles qui ont eu lieu, il faut déſeſpérer d'y jamais voir régner la paix. Il y a dans les colonies, & notamment à Saint-Domingue, une claſſe d'hommes dont les meneurs ont des prétentions très-élevées ; ils ſont les provocateurs de toutes les inſurrections qui ont lieu. Ils ont hérité de tout l'orgueil & de tous les vices de leurs anciens oppreſſeurs, à la place deſquels ils ont voulu ſe mettre. Je veux parler de quelques citoyens de couleur, qui ont profité des circonſtances & du ſilence de la République pour uſurper & les richeſſes & la puiſſance. Sonthonax lui-même, qui les a comblés de bienfaits, qui a fait reconnoître leurs droits malgré l'oppoſition qu'il rencontroit, a été obligé de comprimer ſouvent leur audace, & d'arrêter leurs complots contre ſa perſonne & celle des Européens. Cependant il ſeroit injuſte d'imputer à tous, les excès d'un très-petit nombre qui ne comprend que ceux qui ſe ſont élevés aux premières places. Je dois à la vérité de dire que la majorité eſt bien intentionnée ; qu'elle blâme en ſilence les autres, & que dans elle on trouvera conſtamment des amis de la France & des lois. C'eſt aux hommes qui ont ſu défendre les droits de tous, à qui il appartient de dire la vérité ſur le compte de ceux qui s'égarent. Notre intention eſt d'aſſurer à Saint-Domingue la liberté & l'égalité, d'étouffer tous les reſſentimens perſonnels, & de ramener les habitans des colonies, ſans diſtinction de couleurs, à l'union, à la concorde, & à des ſentimens de juſtice auxquels ils n'auroient jamais dû s'écarter. Mais nous ne tranſigerons jamais avec nos devoirs, avec les ennemis prononcés & de la République & de la liberté.

Lorſqu'après le départ de Villate & des autres factieux le calme a été rétabli, on s'eſt occupé de la culture ſans

négliger la partie de la guerre. Les affaires ont repris, dans le département du Nord où réſident les agens, une aſſiette tranquille. On a vu le même empreſſement à reprendre le travail des terres, que pour courir aux armes. Tout dépend de l'opinion & de la confiance que l'on a dans les hommes qui gouvernent. Enfin la culture eſt parvenue à ce point, que quarante habitations de ſucreries dans la plaine du Cap ont été affermées en l'an 5, à différens particuliers, quatre millions peſant de ſucre par an. C'étoient les dernières propoſitions qui ont été faites avant notre départ. Je ſoumets au Conſeil la gazette publique qui les portoit à cette époque à trois millions cinq cents milliers.

On a affermé en nature; c'eſt le meilleur mode qu'on puiſſe ſuivre pour ſtimuler l'activité & la miſe dehors des fonds des capitaliſtes. La République ne ſupporte plus les frais d'exploitation, qui étoient très-coûteux en raiſon de ce que les officiers prépoſés à cet objet n'étoient pas toujours probes.

Quarante-huit autres habitations à ſucreries dans la plaine du Cap ont été affermées en argent 545,050 liv. par an. Mais il faut dire qu'il y a eu à cet égard une dilapidation épouvantable pour favoriſer certains individus, & dont un au moins n'auroit pas dû y prendre part, en conſidération de la place qu'il occupe. Cet abus a fait prendre à Sonthonax, ſur mes repréſentations, le parti de les affermer en nature, & celui d'enlever à l'adminiſtration civile de la marine la diſpoſition d'intérêts qui ne peuvent concerner ſes fonctions, & qu'elle s'étoit attribués avec l'intention de s'enrichir. La rareté des ſujets fait qu'on eſt obligé d'employer à Saint-Domingue, & des hommes incapables, & ceux qui veillent plus à leurs intérêts qu'à ceux de la République; de les choiſir parmi les hommes de commerce, & ſans talens adminiſtratifs, & dont les principes d'agiotage & mercantiles ont fait dans tous les temps les plus grands torts aux intérêts publics.

Votre commiſſion vous propoſera à cet égard des meſures ſages & conſtitutionnelles : elle remettra l'adminiſtration des biens dans les mains de ceux à qui la loi les confie.

Les habitations en café & ſéqueſtrées ont été également affermées en nature. Elles produiront, pour l'an 5, deux millions peſant de café.

Il en eſt de même pour les habitations cultivées en coton & en indigo ; elles produiront une quantité ſupputée de ſix cents milliers de coton, & deux milliers d'indigo. Cette dernière culture eſt négligée.

Les états qui conſtatent ces opérations, n'ont pu m'être fournis avant mon départ ; mais les notes que jai priſes m'ont ſervi de règle pour vous préſenter ces réſultats. Les baux à ferme ont été paſſés pour trois ans.

Vous voyez donc, repréſentans, que ſi quarante habitations donnent quatre millions peſant de ſucre de ferme à la République, les revenus doivent être proportionnés, puiſqu'il faut que le fermier paie le quart du revenu aux cultivateurs, ſur le produit net, après avoir prélevé les frais de faiſance valoir, & qu'il y trouve auſſi un bénéfice raiſonnable : par conſéquent les quarante habitations doivent produire au moins ſept millions peſant de ſucre.

Ce raiſonnement s'applique aux autres opérations ; certes, les fermiers ne ſe livreroient pas à de telles ſpéculations, s'ils n'étoient aſſurés du travail des noirs. Il en eſt de même pour les habitations ſur leſquelles les propriétaires ſont préſens, & il y en a beaucoup ; tous n'ont pas été entraînés par leur aveugle haine contre la liberté.

Ces propriétaires paient un quart net de leur revenu, ſous le titre de ſubvention patriotique, approuvée par la Convention nationale. Mais cette contribution eſt trop forte ; le projet étoit arrêté de la ſupprimer avant mon départ.

Les maisons des villes, séquestrées pour la République, ont été également affermées: elles produisent une somme fixe d'un million.

Enfin le Cap est sorti de ses ruines & de ses cendres. Les deux tiers de cette ville sont rebâtis, & particulièrement les quartiers où se portent le commerce.

Elle représente une cité neuve. Les murs n'avoient point été endommagés; il a suffi de les couvrir.

On peut encore mieux juger le rétablissement de l'ordre par l'augmentation des maisons à ferme, entre l'an 4 & l'an 5.

Toutes ces choses se sont faites à peu près dans un an. Mais remarquez, citoyens représentans, quels obstacles il a fallu vaincre, quels moyens il a fallu employer, & par conséquent quelles ressources présente cette étonnante colonie de Saint-Domingue abandonnée à elle-même. Il y avoit neuf mois à notre départ, qu'une escadre de sept vaisseaux de ligne & de plusieurs frégates anglaises bloquoit la rade du Cap. Nous n'y avons pas un seul bâtiment de l'Etat. Nous y avons créé une marine: cent & quelques corsaires montés par des flibustiers y tiennent en échec les forces navales anglaises. Ils en détruisent le commerce; ils n'épargnent pas les Américains qui trafiquent de leur pavillon & de l'amitié & de l'alliance de la République pour favoriser les ennemis. Ceci donne lieu à une question diplomatique que je ne traiterai pas ici.

Nos corsaires ont prouvé à Saint-Domingue, que le courage des Français est au dessus des forces des Anglais. Des corsaires de dix canons de deux ont enlevé, à l'abordage, des corvettes de 18 canons de six. Sept barges, armées chacune d'un pierrier, ont également enlevé deux corvettes de douze.

La culture, la course & la guerre concourent à donner

au commerce une activité que rien n'égale. J'en donne la preuve : l'état du commerce d'importation & d'exportation de la ville du Cap seulement a donné une balance de 9,700,000 liv. pendant les deux derniers mois & vingt jours de mon séjour au Cap : germinal, floréal & les vingt premiers jours de prairial. Cet état est signé du directeur des douanes, & visé par moi. Le nombre des bâtimens arrivés au Cap & des divers ports étrangers pendant la même époque est de deux cent dix. Si les hommes qui vous ont peint la colonie sous des couleurs si différentes, étoient ici, ils me répondroient par des négations ou des raisonnemens. Moi, je ne me permettrois pas, représentans, de vous donner ces résultats si je n'en étois le garant, & si je n'étois appuyé des pièces nécessaires.

La recette faite au Cap, provenante de divers objets, s'élève pour le second trimestre de l'an 5, à 3,773,000 fr., la dépense à 4,006,937 francs.

L'état de ce trimestre fixe à peu près la dépense annuelle à faire au Cap & pour les communes qui en dépendent. Elle y est plus considérable que dans aucune autre partie de la colonie, parce que c'est là où tout aboutit & où tout se règle, comme étant le chef-lieu par la résidence des agens.

Cependant on ne compte dans la dépense que la demi-solde payée aux troupes, ainsi qu'aux autres fonctionnaires publics. Sans cela la dépense seroit plus forte. Mais les ressources permettent aujourd'hui de payer en entier, & sur-tout à mesure qu'on avancera vers la tranquillité. Avec une sage administration, la recette s'élèvera au dessus des dépenses. On ne saura parfaitement à quoi s'en tenir sur cet objet que quand il y aura une loi fixe relative aux émigrés des colonies, & qui trace la ligne de démarcation entre ceux qui le sont & ceux qui ne le sont pas. Indépendamment de la justice qu'on pourra rendre à beaucoup de propriétaires, il y aura pour la République une masse de capi-

taux très-considérable dans les biens nationaux à Saint-Domingue. Je tiens une liste assez nombreuse de ceux des émigrés employés au service des Anglais dans les colonies. Je pense qu'à l'égard de ceux-ci il ne peut pas y avoir de doute.

La culture de toutes les grandes communes des Gonaïves, Port-de Paix, Leborgne, Jean-Rabel & autres, est ntièrement rétablie. Ces communes font en nature un revenu de 4 à 5 millions par an.

La partie de l'Ouest dont dépendent Léogane, le Grand-Goave, le Petit-Goave, Cayes, Jacmel & Bainet, est dans l'état le plus floriſſant. On y fait de très-grands revenus.

Les dépenses y sont considérables par rapport à la ville de Léogane, qui est frontière du Port-au-Prince, dans laquelle il y a une garnison de quatre mille hommes. Cette ville a été au pouvoir des Anglais. Ils ont ravagé toutes les campagnes. Depuis qu'elle a été reprise, les événemens de la guerre ont empêché leur rétablissement.

Jacmel a été incendiée au commencement de la révolution; elle est entièrement rétablie. Les autres villes sont intactes. On doit attribuer l'ordre qui règne dans cette partie, au zèle du général Beauvais, de Bonnard & de Lebon, administrateurs. Ils sont hommes de couleur & très-bien intentionnés. Lebon a de grands talens administratifs unis à la probité & au républicanisme.

On peut avoir une idée de la situation de la culture à Jacmel par les états de commerce. Quarante-huit bâtimens ont été chargés pour les différens ports étrangers, pendant le second trimestre de l'an 5, d'un million huit cent vingt-un mille cent soixante livres de café, de douze mille deux cent cinquante livres de coton, & de six cent huit livres d'indigo. Les magasins étoient pleins : la récolte étoit abondante. Les revenus de la République peuvent

être de 12 millions par an. Il se charge annuellement à Jacmel deux à trois cents bâtimens.

Je ne rends pas un compte financier. Il seroit très-difficile de donner des approximations justes, mais l'apperçu général de la culture & du commerce que je mets sous les yeux du Conseil. Je dois démontrer que loin de désespérer du rétablissement de Saint-Domingue en y maintenant la liberté, c'est par elle au contraire que tout s'organise. Je dois démontrer que c'est par le travail qui se fait qu'on soutient les dépenses de la guerre; que deux ans après la paix, par de bonnes mesures & par de sages lois, Saint-Domingue touchera à sa première splendeur. Dans les dernières guerres, le gouvernement dépensoit pour la protection des colonies 60 à 70 millions. On n'a fait passer à Saint-Domingue depuis quatre ans que 50,000 liv. On y a acheté la poudre à canon à 16 liv. 10 s. la livre.

La partie du Sud est celle qui a le moins souffert. Les revenus des biens nationaux séquestrés sont très-considérables : ils sont de 10 à 12 millions par an. Quelques-unes de ces communes sont depuis un an sous l'oppression & le joug du général Rigaud. Il a levé l'étendard de la révolte contre le gouvernement. Il a fait égorger cent quatre-vingts républicains dans les affreux événemens qui ont eu lieu aux Cayes le 10 fructidor an 4, jour où a été proclamée la constitution dans cette ville. Il a répandu le sang européen; il a méprisé les lois; il a foulé aux pieds les sentimens de reconnoissance qu'il devoit à la République. Il existe cinq ou six autres coupables de cette nature : tous les Français desirent les voir éloigner d'un sol qu'ils ont souillé par leurs forfaits. De ce nombre est le nommé *Pinchinat*, venant d'Angleterre, maintenant à Cherbourg où le Directoire le tient consigné.

Les agens du gouvernement ont signalé les coupables à la France par une proclamation du 23 frimaire an 5. Le

Directoire a confirmé ces dispositions. En les mettant à exécution, j'implore la clémence du Corps législatif en faveur d'un grand nombre d'hommes qui ont été entraînés par la crainte, & qui doivent plutôt être plaints que punis. Le rappel en France de Rigaud & des principaux coupables suffit pour tout appaiser. Il sera difficile alors d'y exciter une insurrection. Il y a dans ce moment à Paris des commissaires envoyés par les communes pour rendre compte de ces événemens. J'étois membre de la délégation des agens du gouvernement, contre laquelle a été dirigée la révolte, ainsi que contre les militaires européens. Le gouvernement a reconnu le dévouement des délégués dans cette mission difficile & périlleuse. Quelqu'honorable que soit cette opinion, Vaublanc n'en a pas moins jeté le blâme sur les agens & sur les délégués, & ils les a accusés personnellement. Il n'y a rien qui prouve comme cette accusation l'adresse des royalistes à saisir les occasions de calomnier & de perdre les patriotes.

Tous ceux qui ont suivi la révolution des colonies, connoissent l'acharnement qu'a mis Vaublanc pour s'opposer aux lois relatives aux hommes de couleur. Ils connoissent aussi le zèle qui nous a animés pour les faire exécuter. Les écrits de Vaublanc accusoient ces hommes de tous les crimes. Leurs défenseurs les justifioient en raison du motif légitime qui les avoit armés. Et dans cette circonstance où quelques-uns d'eux se sont armés contre le gouvernement, ont foulé aux pieds la constitution, pillé ou égorgé des Français, des militaires couverts de blessures pour la cause de la liberté, Vaublanc prend publiquement à cette tribune la défense de ces rebelles, dont le crime seul a eu la puissance de le rapprocher.

Mais les conspirateurs n'applaudissoient-ils pas aux assassinats des républicains en France? ne les provoquoient-ils pas? Ils en ont usé de même pour Saint Domingue. N'y ont-ils pas envoyé des agens qui, en annonçant leurs favo-

rables dispositions pour les rebelles ; le rappel ignominieux de Sonthonax, la loi qui rejetoit du Corps législatif les députés de Saint-Domingue pour l'an 4, & la prompte arrivée d'une expédition dans laquelle étoient employés des hommes que vous avez condamnés à la déportation, devoient faire pressentir aux citoyens des colonies que leur état politique étoit menacé & devoit être changé ? N'étoient-ils pas parvenus à éloigner du ministère de la marine & des colonies les patriotes qui contrarioient leurs projets, qui ont lutté avec courage contre la faction conspiratrice, dont les efforts avoient déja renversé toutes les colonnes de l'édifice républicain dans les colonies ? La contre-révolution y étoit faite ; il ne s'agissoit que de l'exécution.

Représentans du peuple, que de maux, que de malheurs sans nombre vous avez épargnés à Saint-Domingue en arrêtant les projets des conspirateurs ! Les Anglais attendoient ce moment avec impatience. Ils doivent aujourd'hui redouter les résultats de vos nouveaux bienfaits pour les colonies, & les transports de joie qui vont succéder aux justes inquiétudes que la faction Vaublanc étoit parvenue à inspirer.

Je passe à l'état de la force armée, & des succès militaires obtenus à Saint-Domingue.

Le général Lavaux, pendant l'absence de l'autorité civile à Saint-Domingue, avoit reconquis plusieurs postes cédés par la trahison aux Anglais : c'est leur seul moyen de conquête. Depuis l'arrivée des agens, toute la partie de l'Est est rentrée sous la bannière de la République. C'étoit une vendée qui subsistoit depuis sept ans. Elle étoit formée des débris des noirs insurgés par l'assemblée coloniale du Cap, & qui brulèrent les campagnes avant qu'aucun des employés du gouvernement fût arrivé à Saint-Domingue. Durant la guerre avec les Espagnols, ceux-ci avoient rallié ces brigands sous le général Jean-François, décoré de tous les ordres d'Espagne, & vivant honorablement aujourd'hui

à Madrid. Après la paix avec l'Eſpagne, un grand nombre des inſurgés paſſa au ſervice des Anglais ; les autres faiſoient la guerre pour eux. Ces inſurgés occupoient un eſpace de terrein très-conſidérable, leur poſte principal étoit à la Grande-Rivière, diſtant de ſept lieues du Cap ; les émigrés les commandoient, ils étoient payés par les Anglais.

Une proclamation des agens & une force conſidérable a fait tout rentrer dans l'ordre, on n'a pas tué un ſeul homme. Les inſurgés ont repris la houe & le travail, ils ſont revenus ſur leurs anciennes habitations, & aucun n'eſt tenté de reprendre la vie errante & miſérable qu'il menoit.

Ce ſuccès nous a conduits à en avoir de plus grands. Les Anglais ont cédé au général Touſſaint, par la force, Bannica, place fortifiée, Saint-Juan, Henche, de manière qu'aujourd'hui depuis le Mirebalais juſqu'à Santo-Yago, en parcourant cent & quelques lieues, tout eſt dans la plus grande tranquillité. Les commandans militaires méritent à cet égard les plus grands éloges, ainſi que les municipalités & les juges-de-paix ; ils y ſurveillent avec zèle tout ce qui peut aſſurer la tranquillité publique. Ils viſitent les cultivateurs, & les encouragent au travail ; il n'y a pas une ſeule plainte. Il eſt à deſirer qu'on multiplie à Saint-Domingue ces autorités bienfaiſantes, dont l'influence morale eſt plus grande ſur les hommes du pays que la force des baïonnettes.

Le quartier du Mirebalais, fortifié de douze Block-Houſes, gardé par des troupes allemandes, anglaiſes, & émigrés, a été le prix de la valeur des républicains. Touſſaint Louverture a pénétré juſques ſous les forts de la Croix des-Bouquets, à deux lieues du Port-au-Prince ; l'ennemi eſt renfermé dans les murs de cette ville. La priſe des paroiſſes du Mirebalais & du Grand-Bois a ouvert une communication entre le nord & l'oueſt ; les Anglais ſont cernés ſur les flancs, & ſur les derrières par ſix mille noirs qui ne les laiſſent pas un inſtant dormir. Ces alarmes conti-

nuelles ſont auſſi deſtructives pour les ennemis que les attaques régulières.

A notre départ, on attaquoit Saint-Marc. Le général Touſſaint étoit devant cette ville avec vingt-deux mille hommes. Il a d'abord éprouvé un échec, mais il a repris ſes poſitions, & nous oſons penſer que le pavillon tricolor flotte aujourd'hui à Saint-Marc. Cette conquête nous aſſure celle du Port-au Prince. Le môle Saint-Nicolas, quelque fortifié qu'il ſoit du côté de la mer, peut être attaqué avec ſuccès du côté de la terre, parce qu'il préſente un côté foible.

Ainſi les poſſeſſions à Saint-Domingue ſe bornent au Môle, à Saint-Marc, au Port-au-Prince & à Jérémie; ces poſſeſſions ſont protégées principalement par leurs forces navales; il n'y a pas de doute, d'après la tournure qu'ont priſe les affaires, que les Anglais regrettent d'y être deſcendus, & qu'ils maudiſſent, autant que nous, les traîtres qui leur ont livré ces villes.

L'armée de Saint-Domingue eſt compoſée de quarante-huit mille hommes de troupes du pays; elles ne ſont pas toutes également diſciplinées; leur ſuccès dépend des chefs qui les commandent. Il y a dans le département du Nord des régimens qui font les exercices militaires avec les troupes d'Europe; celles-ci avouent qu'elles trouvent dans les autres des diſpoſitions à les égaler. Mais ce qui ajoute à la gloire que ſe ſont acquiſe les troupes européennes, c'eſt qu'elles forment les ſoldats nouveaux; tous vivent enſemble comme des amis & des frères armés pour la même cauſe; ils ſont dans les mêmes caſernes. C'eſt de leur propre mouvement & par une déférence reſpectueuſe, qu'au combat les régimens du pays cèdent le pas aux bataillons d'Europe.

L'armée européenne qui eſt à Saint-Domingue, au nombre de trois mille hommes diſſéminés ſur toute la colonie, mérite par ſa conduite les plus grands égards. Dans beaucoup

de corps, le nombre des officiers surpasse celui des soldats ; il en est d'autres où il n'y a que des officiers : les uns & les autres ont supporté depuis quatre ans toutes les privations, toutes les fatigues de la guerre sous un climat brûlant ; la plupart desirent revenir en France rejoindre leurs familles : c'est un sentiment bien naturel.

Dans les temps de misère & de disette, ces troupes n'ont pu être payées ; on leur doit presque toute leur solde, il est juste d'y satisfaire ; un moyen a été proposé : c'est celui d'affecter le montant de leur décompte en paiement des biens nationaux à Saint-Domingue ou en France. Il en est beaucoup qui resteront dans la colonie ; ce sera pour elle & pour la France une acquisition précieuse. Le trésor public se libérera par un acte de justice, & la République s'attachera à Saint-Domingue une masse de propriétaires républicains & français.

Il pourroit en être usé de même envers les troupes que le gouvernement feroit passer à Saint Domingue.

Le Directoire exécutif vient, d'un autre côté, de prendre des mesures infiniment sages & salutaires pour les militaires à Saint-Domingue, en réformant tous les corps de toutes armes pour en former des régimens, en attachant à la guerre ceux des officiers de ces corps qui se trouvent en France. Peut-être jugera-t-il nécessaire de ne pas rendre ces régimens trop forts en hommes, afin de les faire mouvoir avec plus de facilité, & de les changer plus souvent de garnison.

J'ai mis sous vos yeux, citoyens représentans, le tableau intéressant des succès & des troupes qui sont dans la partie française de Saint-Domingue. La partie espagnole, cédée par le traité de paix à la République, ne mérite pas moins votre attention.

La France devoit prendre la possession de ce précieux territoire, un an après la ratification de la paix. Les circonstances

s'y sont opposées : néanmoins on s'est avancé autant que les forces disponibles ont pu le permettre. Et depuis Laxavon jusqu'à Santo-Yago, à quarante lieues dans les terres, & depuis Monte-Christo jusqu'à Porto-Plato, le long des côtes, le pavillon de la République y flotte. Les Espagnols, nouveaux citoyens français, paroissent très-satisfaits de cette réunion, quoique les Anglais, profitant de quelques préjugés, eussent tout employé pour s'y opposer. On a laissé aux nouveaux citoyens tout ce qui pouvoit flatter leurs opinions religieuses. Ils ont dû former eux-mêmes leurs municipalités. Par un accord entre les deux gouvernemens, les garnisons de troupes espagnoles restent employées dans les lieux qu'elles occupoient; elles sont, ainsi que les troupes qui ont été les renforcer, commandées par des généraux français. Les agens ont nommé un délégué choisi entre ceux des Espagnols qui jouissent de l'estime & de la confiance de leurs concitoyens. Ces heureuses dispositions s'exécutoient à l'époque de notre départ. Nous avons également repris par la force la baie d'Assua & de Neybbe, dont les Anglais s'étoient emparés. C'étoit là, ainsi qu'à Porto-Plato, dans le nord-est, où les ennemis venoient s'approvisionner en bestiaux pour leurs escadres.

Il nous reste à prendre possession d'une plus grande étendue de terrein, entre Santo-Yago & Santo-Domingo : ainsi, suivant la côte depuis Porto-Plato, Samana, del Eugano, pour revenir à Santo-Domingo.

Le Directoire exécutif, qui s'est occupé, avec un intérêt paternel, de Saint-Domingue, ne manquera pas de donner à ses agens les instructions nécessaires pour rendre française toute la colonie, & pour pourvoir aux moyens de conservation.

En revenant de ma mission dans le Sud, j'ai traversé la partie cédée depuis Santo-Domingo au Cap. C'est, en quelque sorte, un pays inculte; mais la nature y est partout de la plus grande beauté. Ce sont des plaines immenses

traverſées par des rivières. Les montagnes ſont couvertes de bois de différentes eſpèces, parmi leſquelles ſe trouvent en abondance ceux dont les qualités & les couleurs ſont le plus eſtimées en Europe, & notamment l'acajou & les bois de conſtruction pour les vaiſſeaux. Les montagnes renferment auſſi une grande quantité de mines en fer, en cuivre, en argent & en or; le citoyen Giroud, membre de l'inſtitut national, y a découvert un filon de platine, métal que les Eſpagnols croyoient ſeuls poſſéder. La rivière de Santo-Yago, qui parcourt ſoixante - dix lieues de pays de ſa ſource à la mer, roule également des paillettes d'or; & les Eſpagnols préfèrent ſe livrer à ramaſſer quelques grains d'or, tandis que la terre riche & féconde leur promet de plus grandes reſſources en cultivant la canne & le cafier, l'indigotier & le cotonnier. Tout ce terrein, de même que la plaine tant renommée de la Vega, eſt rempli de bêtes à cornes, de mulets & de chevaux : c'eſt en quoi conſiſte la richeſſe des principaux propriétaires. L'Eſpagnol, renfermé par des haies dans cinq à ſix arpens de terre, au milieu deſquels eſt élevée ſa caſe, y trouve tout ce qui ſuffit à la vie. Il plante pour ſa conſommation le coton, le café & la canne, le bannanier, la patate, le riz & le maïs; il n'a beſoin que d'enſemencer, il eſt ſûr que tout proſpère dans cette terre féconde ſous le plus beau climat. C'eſt ſans doute là que gît le vrai bonheur. Combien de familles peuvent être placées ſur ce ſol fortuné! Il n'y a pas à deſſécher des marais, ni à craindre l'inſalubrité du climat. L'air y eſt ſain & pur.

Santo-Domingo eſt une ville aſſez grande & bien bâtie. L'édifice des monaſtères & de la cathédrale ſurpaſſe en beauté tous les autres. Beaucoup de religieux des deux ſexes ſe ſont déja retirés. Depuis la révolte du général Rigaud aux Cayes, deux mille familles, pour échapper aux poignards du rebelle, ont apporté à Santo-Domingo leur induſtrie, & ont embelli cette cité : elle eſt devenue françaiſe. Tous les agrémens de la vie s'y trouvent. Les Eſpagnols & les Français ſont parfaitement unis.

On doit cet heureux accord à la sageſſe, au patriotiſme & à la prévoyance du citoyen *Roume*, agent du Directoire exécutif dans cette partie. Il jouit d'une égale confiance parmi les Eſpagnols & les Français. Il a arrêté par ſes ſages avis l'émigration de ceux des Eſpagnols qui ſe retiroient vers l'île de Cuba pour fuir la liberté & le bonheur que leur garantit la République. Sans doute qu'elle affranchira ce pays réuni des contributions & des droits énormes qu'il payoit au gouvernement eſpagnol. Elle s'attachera par ce moyen une population nombreuſe que l'on fait monter à 190 mille ames. Les Français établis dans cette partie y propageront le génie de l'induſtrie & de l'activité, & les nouveaux citoyens rivaliſeront un jour de républicaniſme avec leurs frères ainés dont ils béniront les conquêtes (1).

Tel eſt l'état exact de la ſituation politique & phyſique de Saint-Domingue, ſur laquelle on vous a fait tant de rapports menſongers pour égarer votre opinion & celle de toute la République.

Malgré l'erreur que l'on a voulu accréditer, cette colonie offre dans les circonſtances mêmes des reſſources très-grandes. On peut évaluer les revenus tant aux faits pour la République, que ceux pour les propriétaires, à cinquante millions par an. Comparativement aux départemens continentaux, quels ſont ceux qui donnent les mêmes moyens?

---

(1) En parlant de cette poſſeſſion, je ne puis m'empêcher de préſenter une idée qui ſera ſans doute accueillie : c'eſt de rendre un hommage à la mémoire de *Colomb*, du plus hardi marin, en donnant ſon nom à la ville de Santo-Domingo, capitale du territoire cédé.

C'eſt à la République française, dont les armées triomphantes ont ſurpaſſé en exploits tout ce que nous raconte l'hiſtoire la plus reculée, qu'il appartient de réparer les injuſtices des rois, & de venger la mémoire d'un grand homme qui a ſurvécu à l'oubli où l'on a voulu l'enſevelir. Les ruines de ſon palais exiſtent encore à Santo-Domingo.

Depuis cinq ans, il n'eſt pas arrivé à Saint-Domingue un ſeul bâtiment du commerce de France. Ce commerce, qui a de ſi grands intérêts à ſe ménager aux colonies, craint de renouer des affaires avec Saint-Domingue. Il croit ne trouver ni ſûreté, ni bénéfices aſſez grands. Il n'a voulu ſeconder en rien le gouvernement. Au lieu de faire de ces entrepriſes hardies qui honorent cette utile profeſſion, il eſt deſcendu au rôle honteux d'agioter ſur les effets publics; il pouvoit récupérer ſes pertes, & favoriſer le retour de l'ordre, par ſes rapports directs avec les colonies. Le commerce au contraire a laiſſé cueillir aux marchands étrangers tous les avantages qui lui étoient réſervés, & nous ſommes obligés d'acheter d'eux les produits du ſol de nos colonies ſi recherchés, & nous pouvions en alimenter les marchés de l'Europe. La plus grande quantité des ſucres & des cafés qui ſe conſomment en France & même en Angleterre, & dans les autres pays, viennent de Saint-Domingue. Les autres colonies étrangères ou ennemies ne produiſent pas, réunies, un tiers des revenus qui ſe font à Saint-Domingue. Ce ſont les Américains qui les achètent ſur les lieux, & les apportent en France; c'eſt ce qui fait élever les denrées coloniales à un prix exceſſif; c'eſt ce qui enlève tout notre numéraire, tandis que le commerce français devroit attirer celui des étrangers, en leur vendant ces mêmes denrées, qu'il poſſède en plus grande quantité que les autres nations. Voilà les véritables moyens d'établir la balance du commerce qui étoit en notre pouvoir, & qu'il importe de reconquérir, en protégeant & en aidant les armemens en courſe & en marchandiſes pour les colonies.

Le commerce s'eſt trompé ſur ſes véritables intérêts. L'expérience doit le ramener à des vues plus ſages & plus utiles pour lui & pour la République.

En 1756, notre marine ſe trouva réduite dans un état pire que celui où elle eſt aujourd'hui; on peut lui donner une nouvelle vie en remettant ſa direction entre les mains

d'hommes de mérite, actifs & entreprenans ; car les colonies & la marine doivent marcher enſemble. Il faut y attacher ceux dont les connoiſſances dans l'une & l'autre partie ont donné des garans de leur dévouement, notamment pour les colonies.

En 1756, le commerce avoit-il abandonné les colonies? C'eſt alors qu'il en retira de grands avantages. Craint-il ne pas vendre ? mais tous les hommes aujourd'hui y ſont acheteurs & vendeurs. Autrefois il n'y avoit que le petit nombre qui achetoit à crédit. Aujourd'hui il ſe fait un commerce d'échange, le ſeul utile. Le cultivateur, le fermier, le propriétaire porte ſa denrée chez le négociant. Il la donne en échange des objets dont il a beſoin. Le noir n'entaſſe pas. Son premier deſir eſt de parer ſa femme & ſes enfans. Ah ! avec quel plaiſir il achèteroit les toiles & les marchandiſes fabriquées en France ! Tout ſe paie comptant : c'eſt bien ce qui convient au commerce.

Les Américains expédient pour Saint-Domingue douze à quinze cents bâtimens par an, bateaux ou goëlettes. Mais ils n'y iroient pas, s'ils ne trouvoient un débouché avantageux de leurs marchandiſes, &, dans les retours, s'ils n'étoient aſſurés de grands bénéfices. Il eſt des Américains qui ont fait en ſubſiſtances des avances très-conſidérables au gouvernement ; mais ceux de ces négocians qui n'ont pu être payés à Saint-Domingue, l'ont été ou ſont ſûrs de l'être en France, parce que ce ſont des créances privilégiées.

Que le commerce, & ſur-tout que les propriétaires des colonies abjurent les funeſtes erreurs que leur ſuggère leur éloignement pour la liberté ; elle y eſt impériſſable : c'eſt elle ſeule qui peut aujourd'hui faire fructifier leurs poſſeſſions, & avec plus d'avantages pour eux. Au lieu d'avoir des eſclaves dont ils ſe méfioient ſans ceſſe, ils auront des amis ſur leſquels ils pourront compter. Le propriétaire comme le cultivateur ſeront heureux. Les députés de Saint-

Domingue feront tout ce qui dépendra d'eux pour affermir & maintenir cette union.

Les colonies ſont deſtinées à jouer un grand rôle dans le ſyſtème commercial & politique. Elles aſſurent à la République une prépondérance qu'aucune nation ne peut lui diſputer.

Mais Saint-Domingue, cette poſſeſſion vaſte, ne ſe gouverne que par les lois & l'opinion qui régit la République. Pour conſolider ce lien, c'eſt de ſon ſein que doivent être décernées & les récompenſes & les punitions. Le gouvernement ſeroit impolitique s'il abandonnoit ce moyen puiſſant à ſes agens. Le Directoire exécutif & le Corps légiſlatif y jouiſſent de la confiance la plus étendue. La loi ou l'ordre du Directoire impoſe ſilence à tous. Ils ſont reſpectés. C'eſt d'ici qu'on peut aſſeoir la tranquillité publique. C'eſt à ce point que le Directoire envoyant des armures pour récompenſer les généraux, parmi leſquels il ſe trouvoit pluſieurs noirs, lorſque Sonthonax fit en public la lecture de la lettre du miniſtre Truguet, tous répandirent des pleurs que la reconnoiſſance faiſoit couler. Des factieux murmuroient contre l'embarquement de Villate. Tous y applaudirent & ſe turent quand on apprit que le Directoire avoit confirmé ces meſures.

Et ſi Sonthonax lui-même a éu beſoin de cette ſanction pour les choſes les plus ſimples, on doit en conclure de quelle utilité elle ſera pour des agens moins connus: car là on y eſt plus difficile ſur le choix des hommes qu'ici. On parle peu; mais on obſerve: la confiance, une fois acquiſe, ne ſe perd pas; mais elle ne ſe donne qu'avec réflexion.

C'eſt pourquoi il faut à Saint-Domingue un gouvernement compoſé d'hommes dont la réputation & l'amour de la liberté ſoient bien connus, & qui ſe ſoient même diſtingués dans cette cauſe. On n'oubliera jamais à Saint-Domingue que la Convention nationale a voté à l'unanimité l'affranchiſſement général, & qu'elle regarda ce jour

comme un jour de triomphe & de gloire Les opinions des amis de la liberté ſont les ſeuls livres recherchés, & les noms de ces hommes y ſont en vénération.

Un gouvernement militaire ne convient point à Saint-Domingue; il ne peut même être confié à un ſeul : il rappelleroit l'ancien régime. Le pouvoir pourroit lui devenir funeſte, & peut-être dangereux à la République. Il faut à Saint-Domingue la conſtitution & une autorité ſupérieure, compoſée de pluſieurs, comme elle l'a toujours été depuis la révolution ; il faut, de France à Saint-Domingue, des rapports fréquens. C'eſt un des moyens d'y établir la paix. Votre commiſſion des colonies, jalouſe de réparer les faux ſyſtêmes qui vous ont été préſentés juſqu'à ce jour, & ſuggérés par les ſoins des contre-révolutionnaires, des conſpirateurs, s'eſt occupée des lois organiques; & notre collègue Eſchaſſériaux doit ſoumettre inceſſamment au Conſeil un enſemble de légiſlation propre à fixer la proſpérité & la tranquillité.

Alors, repréſentans, vous pourrez dire que les colonies ſont ſauvées, que la paix & le bonheur y règnent. Vous verrez alors ſi les Anglais ſe joueront des principes français & de la liberté. C'eſt par elle que doit s'écrouler leur puiſſance dans cette partie du monde, & vous aurez l'honneur & la gloire d'avoir vengé l'humanité.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Brumaire an 6.

0975

CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

DISCOURS

PRONONCÉ

PAR **SONTHONAX,**

Sur la situation actuelle de Saint-Domingue, & sur les principaux événemens qui se sont passés dans cette île depuis la fin de floréal an 4, jusqu'en messidor de l'an 5 de la République.

Séance du 16 pluviôse an 6. 1798

hf. 26.

CITOYENS REPRÉSENTANS,

ENVOYÉ au Corps législatif par la colonie de Saint-Domingue, je rangerai au nombre des courts instans de bonheur dont j'ai joui, celui où je viens au milieu des

E763
L651s
v. 2